

4^e BUDGET PARTICIPATIF

du Conseil départemental de la Dordogne

doté de

500 000 €

ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS ?

DÉPOSEZ VOS IDÉES
jusqu'au 21 mai 2023
sur budgetparticipatif.dordogne.fr

Pour permettre aux Périgourdin.es de proposer et de choisir directement les projets pour la Dordogne de demain, le Conseil départemental renouvelle son budget participatif doté de 500 000 €, dont 50 000 € consacrés à des projets portés par des jeunes.

Dès maintenant, et jusqu'au 21 mai 2023, vous pouvez proposer un projet qui vous semble utile et d'intérêt général.

Et vous, que feriez-vous ?

www.budgetparticipatif.dordogne.fr



@cddordogne



Scannez-moi !

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr

LE BUDGET PARTICIPATIF DORDOGNE-PÉRIGORD, COMMENT ÇA MARCHE ?

UN PROJET OUVERT À TOUS ET À TOUTES

Tous les Périgourdin.es âgé.es de 8 ans et plus, peuvent déposer une idée et voter, sans condition de nationalité. Le dépôt d'une idée se fait de manière individuelle ou collective : association, collectif, en famille, entre voisins, entre amis, entre élèves d'une même classe ou d'un même établissement...

POUR FINANCER DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Le financement par le budget participatif Dordogne-Périgord n'est possible que pour des projets d'investissement, qui répondent à la satisfaction de l'intérêt général, par opposition aux intérêts particuliers. Par exemple, il peut financer des travaux ou l'achat de matériel. Il ne peut financer aucun emploi. Pour être éligibles, les projets doivent avoir une portée collective et entrer dans le cadre des missions du Conseil départemental : développement durable, environnement, cadre de vie, solidarité, développement local, culture, patrimoine, sport, mobilités et numérique.

Les modalités de vote permettront la réalisation d'au moins **trois projets par canton**. Le montant maximum attribué par projet est de 6 000 euros. Une part du budget global (50 000 euros) sera attribuée à des projets portés par des jeunes de moins de 18 ans.

500 000 €

dont 50 000 euros réservés aux projets jeunes



3 projets minimum
par canton



un vote citoyen pour choisir les projets qui seront réalisés en 2024

REJOIGNEZ LA COMMISSION CITOYENNE !

Vous êtes intéressé pour participer à la mise en œuvre du budget participatif Dordogne-Périgord ? Vous souhaitez suivre la mise en œuvre de la démarche ?

Rejoignez la commission citoyenne, composée d'élus et de citoyens accompagnés par les services départementaux.

Son rôle sera de participer à la validation des projets soumis au vote, de veiller au bon déroulement de la campagne, de participer au dépouillement et de valider les résultats.

Vous pouvez librement candidater en envoyant un mail avec vos coordonnées à budgetparticipatif@dordogne.fr



BUDGET PARTICIPATIF DORDOGNE-PÉRIGORD

ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS ?

Phase 1 > 21/05/2023
DÉPÔT DES IDÉES

Phase 2 22/05 > 17/09/2023
DE L'IDÉE AU PROJET

Phase 3 18/09 > 22/10/2023
CAMPAGNE ET VOTE

Phase 4 10/11/2023
RÉSULTATS

Phase 5 2024
RÉALISATIONS

LE CALENDRIER

► Jusqu'au 21 mai 2023 :
ON RÉFLÉCHIT !

On dépose son idée sur le site budgetparticipatif.dordogne.fr, ou avec le formulaire disponible dans les mairies et lieux associatifs.

► du 22 mai au 17 septembre 2023 :
ON TRAVAILLE !

La commission citoyenne valide chaque projet.

L'idée est travaillée avec les services du Conseil départemental, qui vous contacteront une fois votre idée déposée afin de la transformer en projet réalisable.

► du 18 septembre au 22 octobre 2023 :
ON FAIT CAMPAGNE ET ON VOTE !

Les porteurs de projets font campagne et organisent la promotion de leur idée.

Dans le même temps, tous les habitants du Département à partir de 8 ans peuvent voter, sur la plateforme budgetparticipatif.dordogne.fr en mairie, ou lors du passage de la caravane du budget participatif.

Chaque votant choisit entre trois et six projets qu'il souhaite voir réalisés.

Les votes sont clos le dimanche 22 octobre 2023 à minuit.

► 10 novembre 2023 :

On découvre les projets élus.

► 2024
ON RÉALISE !

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS DÉJÀ RÉALISÉS :

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- > Aménagement d'un jardin partagé
- > Création d'une miellerie collective

SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

- > Achat d'un chapiteau mis à la disposition des associations du village
- > Aménagement d'une cabane à livres

CULTURE ET PATRIMOINE

- > Développement de la pratique musicale pour tous grâce à l'achat d'instruments
- > Réhabilitation d'un lavoir

SPORT

- > Achat d'un nouveau tableau d'affichage pour le basket
- > Aménagement d'un parcours santé accessible à tous

TRANSPORT ET MOBILITÉS

- > Achat d'un mini-bus pour plusieurs associations
- > Création d'une aire de réparation en libre-service pour les vélos

NUMÉRIQUE

- > Acquisition de tablettes numériques pour les résidents d'un EHPAD
- > Développement d'une application pour découvrir le patrimoine d'un territoire

PROJET JEUNE

- > Création d'un musée de l'industrie
- > Aménagement d'une aire de stationnement pour les vélos



BUDGET PARTICIPATIF DORDOGNE-PÉRIGORD

ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS ?

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

www.budgetparticipatif.dordogne.fr

f t i @cddordogne